



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de GALLERON (Ioana), « Établissement du texte », *Théâtre*, Tome I,
BOISSY (Louis de), p. 53-54

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09905-5.p.0053](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09905-5.p.0053)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

La première comédie de Boissy n'est pas publiée de façon indépendante. Pour la première fois, il semblerait qu'on la trouve dans les *Œuvres de théâtre de M. de Boissy* publiées par Prault en 1737, où elle figure à côté de *L'Impatient*, du *Babillard*, d'*Admète et Alceste*, et du *Français à Londres*. Elle y est publiée toutefois avec une pagination indépendante et sa propre page de titre :

L'AMANT / DE SA FEMME, / OU / LA RIVALE / D'ELLE-MESME, / COMEDIE / De Monsieur DE BOISSY. / Représentée pour la première fois par les / Comédiens François, au mois de Septembre 1721. / Le prix est de vingt-quatre sols. / A PARIS, / Chez PRAULT Pere, Quay de Gêvres, / au Paradis. / M.DCC.XXXV. / Avec Approbation et Privilège du Roy.

L'« Approbation », publiée sur la feuille suivante, porte effectivement sur *L'Amant* :

J'ai lu, par l'ordre de monseigneur le garde des sceaux, une comédie intitulée, *l'Amant de sa femme ou la Rivale d'elle-même*. Fait à Paris ce 25. septembre 1734.

GALLYOT.

En revanche, le « Privilège » ne la nomme pas, non plus que les autres pièces de ce premier volume :

Notre bien aimé PIERRE PRAULT, libraire et imprimeur à Paris, nous ayant fait remonter qu'il lui aurait été remis en main plusieurs petits ouvrages qui ont pour titre *les Étrennes* ou *la Bagatelle*, et autres pièces de théâtre du sieur de Boissy, qu'il souhaiterait imprimer ou faire imprimer et donner au public, etc.

Le privilège est enregistré le 1^{er} février 1733 par le syndic Martin de la chambre des libraires et imprimeurs. Il semble donc que Prault ait d'abord pris un privilège pour quelques pièces, qu'il aura imprimées et peut-être vendu séparément, comme en atteste la page de titre de la comédie, datée du 1735. Ultérieurement, il redemande un privilège pour un recueil de pièces de Boissy, dans lequel il inclut ces comédies publiées antérieurement et qui devaient lui rester dans le magasin.

L'Amant peut également être lu dans un autre recueil, figurant sous la cote Yf-4021 à la Bibliothèque Nationale, et publié sans mention de lieu, d'imprimeur ou de date :

L'AMANT / DE SA FEMME, / ou / LA RIVALE / D'ELLE-MESME ; /
COMÉDIE / De M. DE BOISSY, de l'Académie Française (sic) : /
Représentée pour la première fois par les Comédiens / François, au mois de
Septembre 1721. / Tome I.

La pièce y est reliée avec *L'Impertinent malgré lui*, *Le Badinage*, *Le Pouvoir de la sympathie*, *Le Babillard*, chacune de ces pièces présentant, de nouveau, une pagination distincte. Il s'agit probablement d'une édition réalisée après 1756, puisque Boissy y est présenté comme académicien. Il peut s'agir de nouveau de cahiers publiés par Prault en 1735, repris et reliés avec d'autres pièces pour profiter de l'intérêt du public pour le récent académicien. Le texte, en tout cas, est le même que celui de Prault 1735.

Quelques différences apparaissent en revanche dans Néaulme 1758, portant principalement sur les didascalies. En outre, l'éditeur (ou peut-être Boissy lui-même, s'il a participé à la préparation de la copie) corrige la ponctuation, la rendant plus conforme au sens des répliques. L'orthographe s'avère, elle aussi, plus proche de nos usages modernes, grâce à la suppression des trémas sur les « ouï », de l'accent circonflexe sur « toujours », du remplacement de certaines finales (maraut > maraud), etc.

Quant à Duchesne 1758, *L'Amant* y figure au premier tome, mais il s'agit, de nouveau, de l'édition Prault 1735, dont Duchesne a dû racheter les cahiers, et pour lesquels il a obtenu, comme indiqué dans l'introduction générale, un nouveau privilège.

Compte tenu de ces éléments, le texte de base de cette édition est celui de Prault 1735, confronté avec Néaulme 1758.